

École Louis-Philippe-Paré

4^e et 5^e secondaire | 235, boulevard Brisebois, Châteauguay | 514 380-8899, poste 5480

lpp.cssdgs.gouv.qc.ca



Profil Musique

L'école Louis-Philippe-Paré offre le profil Musique visant à soutenir la motivation et la persévérance scolaire chez l'élève selon le cadre de référence des profils au secondaire du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries. Grâce aux 6 périodes de musique par cycle de 9 jours, les élèves pourront développer davantage leur potentiel créateur, leur sensibilité artistique ainsi que leurs qualités d'interprète et de spectateur.

Les élèves inscrits dans ce profil pourront :

développer des techniques instrumentales avec des spécialistes de l'expression, de l'interprétation, de la communication et de l'autonomie;

s'impliquer activement dans la vie culturelle de l'école;

acquérir une meilleure compréhension de la musique d'ensemble et du travail d'équipe.

Conditions d'admission

L'élève doit obtenir la note de passage (60 %) à la fin de l'année scolaire dans toutes les matières du même niveau. Il doit être présent au test de sélection et démontrer, en tout temps, un comportement adéquat, une attitude convenable et faire preuve d'autonomie.

Demande d'admission

Les élèves intéressés par ce profil doivent faire une demande d'admission au plus tard le vendredi 18 octobre 2024 à 16 h en cliquant sur le lien suivant : [Demande d'admission à un profil pour 2025-2026](#)

Les candidats recherchés doivent être :

inscrits au secteur régulier pour l'année scolaire 2025-2026;

des élèves des écoles secondaires Bonnier, Louis-Philippe-Paré ou Marguerite-Bourgeois;

avides de connaissances pour l'apprentissage d'un instrument à vent, d'ensembles jazz/pop et envers les différents styles musicaux;

déterminés, disciplinés, motivés et créatifs;

prêts à s'investir pour développer leurs habiletés musicales.

Renseignements

Visitez le site Web de l'école LPP dans la section « Informations générales/Programmes offerts/Profil Musique » pour obtenir de l'information supplémentaire concernant :

- Les activités musicales;
- Les choix de cours;
- Le contenu des cours;
- Les coûts à défrayer;
- Le test de sélection.

Centre de services
scolaire des
Grandes-Seigneuries

Québec

